AMMONUE JUDIULAIRE Propriétés Améliorées et Non-Améliorées. Dans les Premier, Denxième, Quatrième et Cinquième Districts

Mardi, le 13 Juillet 1897. J. B. Junqua et als vs Pelican Home-

Mardi, 16 10 Julies 1071.

J. B. Janqua et als va Pelican Homestand and Building Association.

Mo 52,224 - Cour Civile de Diatrict pour la Paroisse d'Orléans. — Division B.

DAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS.—A. A. LESSEPS, escanteur—Barean 405 rue Caronde'et—KARDI. le 13 juliet 1897, à midi, à la Mesure de Preparetée Foucières de la Nouvelte. Orléans. 747 rue Commune, cestre les true Curonde'et et Si-Charles. En verta de et conformément à un ardre de l'HON. FRED D. KING, juyê de la Cour Civile de District pour le paroisse d'Orléans, Division B. daté et signé le 10 juin 1897, et à moi adresse dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vandu à l'enchère publique, des proprietées sulvantes, à sav ir:

1er DISTRICT.

10 UN CERTAIN LOT DE TERRE. ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y irouvent, et tous les droits, voles, privilèges, servitudes et dépendance à la desmay appartenant cù de q elques façons en dépendant, situé dans le PREMIER DISTRICT de cette ville, désigné comme lot No S, de l'il-t. No 330, lequel est borné par less FRANKLIN, LAFAVET LE, POY-DEAS et LIBERTÉ, sur un plan dressé par C. A. Hedin, daté le 5 mars 1256 et mesurant (25 pieds 6 ponces et l'ligne) vingt-cinq pieds eix ponces et une ligne de face à la rue FRANKLIN, sur quatre-vingt-oinq pieds eix ponces (85'3") de profondeur entre lignes parallèles. Etaut la même propriété qui fat acquise par la dite Pelican Hemestead and Building Association par achat de ! ierre Lassiere, par acte pass é pard-vant John R. Legier, notaire en cette ville, daté le 6 janvier lesses avec toutes les bâtisses et amélioraties avec toutes les bâtises et amélioraties avec toutes les bâtisses et amélioraties avec

gier, notaire en cette ville, dace le 0 janvier.

20 Un certain let on portion de terre, ensemble avec tostes les bâtisses et améliorasiess qui s'y trouvent, et tous les droits voiesparilèges, servitude; et dépends ces là dessus y appartenant, ou de quelques façans endâpendant, situé dans le PREMIER DISTRICT de cette ville dans l'het-borné par
les rues PERDIDO, BASSIN, POYDRAS et
REMPARTS, désigué par le No 17, sur un
plan dressé par L J Pilié, le leroctobre 1836,
et déposé sous le No 6, dans le livre des plans
de J. B. Marks, ancien notaire en cette ville,
et en conséquence, le dit lot ou portion de terre, meantrant, en meaure américaine, vingtciaq pieds, ouze ponces et une ligne 25 11:
claq pieds, ouze ponces et une ligne 25: 11: te en consequence, in meaure américaine, vingtciaq pieds, ouze pouces et une ligne 25' 11'
1') de face sur la RUE PERDIDO, sur
cont douze (112) pieds, et un ponce
(212' 1') de prefonde ur et façade aur la
RUE BASSIN, et une largeur dans le fond de
deux cent solvante deux pieds et deux ponces
(282' 2"). Etast la même propriété qui fut ac
quisé par ladite Pelican Hi mestead and Buildisg Association par achat de Grovanni Segretto, par acte passé pardevant Geo. W.
Deating, notaite en cette ville, le 25 jain 1895.
SECOND DISTRICT.

30 UN CERTAIN LOT DE TERRE, er

SECOND DISTRICT.

3º UN CERTAIN LOT DE TERRE, ercemble avez toutes les bâtisses et ameliorations qui s'y tronvent et tous les droits, voices, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en queique sorte, situé dans le RECOND DISTRICT de catre ville, dans l'ilet No 482, boiné par les rues DUMAI.

EL, LOPEZ, ST. PHILIPPE et RENDON, Le dit lot et désigné par le No 25, sur un man fait par Charles G. Del Lale, le ler de mai 1893, et mesure conformément sudit plan trante pieda, n'uf pouces et quatre lignes (30'9" 4") de face à la RUE DUMAINE par cent-guatoixe pieds (114') de profondeur entre lignes parallèles.

9"4") de face à la RUE DUMAINE par centiquatorse pieds (114') de profondeur entre ligues parallèles.

Etant la même prepriét qui a été acquise per la Pelican Homestead and Bui'ding Assectation par achat de F. Avegno es als, par acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire de cette ville, en date du 19 juillet 1894.

40 UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits veies priviège, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, aimé dans le DEUXIÈME DISTRICT de cette ville, d'une fe me trianguisire comprenant l'illet borné par l'AVENUE ESPLANADE et les rues ROUQUETTE (anciennement Washington) et DUPRÉ et mestrant plus ou moins, deux cent cinquante deux pe de, deux ponces et trois lignes (52'2" 3") de face à la l'AVE NUE ESPLANADE, quatre-vingt pieds un peoce (80'1") de face sur la RUE DUPRÉ et deux cent vingt-neuf pieds, un pouce et aix lignes (229' 1" 6") sur la rue ROUQETTE (anciennement Washington)

Etant la méme, propriété qui a été acquise par la dite Pelican Homestead and Building Association, par achat de Chas M. Hero, par acts passé pardevant A. Hero jr, netaire, en date du ler jullet 1895.

QUATRIEME DISTRICT.

QUATRIEME DISTRICT.

h.,

議

QUATRIEME DISTRICT.

50 UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec tens les droits, voies, privilèges, servitades et dépendances qui y appartiennent es quelque asses, situé dans le QUATRIEME DISTRICT de cette ville dans l'ilet désigné par le No 364 barné par le rues MAGNOLIA, le No 364 barné par le rues MAGNOLIA, sixueme SUD ROBERTSON,) sur un plan par 6. D. Del'is e, voyer, en date du 3 septembre 1892, et me-urant vingt-men pi-de dix pouces (29' 10") de face à la rue MAGNOLIA, sur cest vingt pieds (120") de profondenr et formant l'encolgnure des rues MAGNOLIA, et al'xieme. Etant la mêma propriété qui a 4té acquise par la tite association par achat de P. Briede, par acte pas é pardevant Jno. R. Legier, notaire, en date de 16 juin 1896. CINQUIEME DISTRICT.

CINQUIEME DISTRICT.

60 UN CERTAIN LOT DE TERRE vasant avéc tous ies droits, voice, privilèges, serritudes et dépendances qui y appartiennent
éa quelque sorte, situé dans le cinquième distriet de cette ville, dans l'ilet No 92 maintemant 245. borné par les rues NUNEZ (anciensantent Franki'n) SOCRATE, TEUHE (a.ciennement Monree) et PTOLEMY, désigné
éstame lot No 17 sur un devis fait par Geo.
De Armas, député voyer de ville, en
date du 4 asptembre 1895, et masurant, comformément au dit plan'
surant pieds (30) de face à la RUE NUNEZ
trente pieds (30) de face à la RUE NUNEZ
trente pieds (30) de face à la RUE NUNEZ
trente pieds (30) de face à la RUE NUNEZ
trente pieds (30) de face à la RUE NUNEZ
tente pieds (30) de face à la RUE NUNEZ
tente pieds (30) de face à la RUE NUNEZ
tente pieds (30) de face à la RUE NUNEZ
tente pieds (30) de face à la RUE NUNEZ
tente pieds (30) de face à la RUE NUNEZ
tente pieds (30) de face à la RUE NUNEZ
tente pieds (30) de face à la RUE NUNEZ
tente pieds (30) de face à la RUE NUNEZ
tente pieds (30) de face à la RUE NUNEZ
tente pieds (30) de face à la RUE NUNEZ
tente pieds (30) de face à la RUE NUNEZ
tente pieds (30) de face à la RUE NUNEZ
tente pieds (30) de face à la RUE NUNEZ
tente pieds (30) de face à la RUE NUNEZ
tente pieds (30) de face à la RUE NUNEZ
tente pieds (30) de face à la RUE NUNEZ
tente piede (30) de face à la RUE NUNEZ
tente piede (30) de face à la RUE NUNEZ
tente piede (30) de face à la RUE NUNEZ
tente piede (30) de face à la RUE NUNEZ
tente piede (30) de face à la RUE NUNEZ
tente piede (30) de face à la RUE NUNEZ
tente piede (30) de face à la RUE NUNEZ
tente piede (30) de face à la RUE NUNEZ
tente piede (30) de face à la RUE NUNEZ
tente piede (30) de face à la RUE NUNEZ
tente piede (30) de face à la RUE NUNEZ
tente piede (30) de face à la RUE NUNEZ
tente piede (30) de face à la RUE NUNEZ
tente piede (30) de face à la RUE NUNEZ
tente piede (30) de face à la RUE NUNEZ
tente piede (30) de face à la RUE NUNEZ
tente piede (30) de face à la RUE NUNEZ
tente piede

de E Fortier, ancien notaire, u après le plan
26 de livre de pians No 1.

Etant la même propriété qui a été acquise
per la Pelican Humesteud et Building Association per achat de Pierre Nongue, par acte paspardevant Jn o R. Legier, notaire, en date
da 2 janvier 1896.
70 Un certain lot de terre, ensemble avec touteales hâtisses et améliorations qui s'y trouvent

tion par achat de Pierre Nongue, par acte pase de pardevant Jo o B. Legier, notaire, en date de 2 janvier 1896.

7º Un certain lot de terre, ensemble aveo toutes les bitisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droite, voies, priviléges, servitudes et dépendances qui y appa tiennent en que serville et de vier de vier de la course de l'entre de vier de vi

CONSULAT DE FRANCE

LA NOUVELLE-ORLEANS. BURRAUX, RUE N. REMPARTS, 343 Des renseignements sont demandés en les personnes dont les noms suivent En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont price d'en donner a ris au Consulat.

JUIN 1897.

Linto de publication. Baron, Julien
Bartaille [Mme] née
Eugénie de Briembourg
Bettoder, Jean
Bourdette, Beitrand
Corbeaux Léen Louis
Condelle nguet, Jean
Darbom, Françeis
Fabre Mme) née Elo
die Piganio
Jal'en, Emile
Laguillon, Pierre

Mericam, Jean
Montalé, Jean Pierre
Ortholan, Alfred
Oursette, Antoine
Pasquier, Jean, dit
Col'omb
C

die Piganio Jul'en, Emile Laguillon, Pierre LETTRES. Magnan, Alphonse Rousset, Faul Beneit, Ange

Tout Français établi dans cé pays avant l'âge de 19 ava qui se trouve dans une aitu ation irrégulière au point de vue militaire est admis, sous certaines conditions, à régulariser cette situation.

A cet effet, il devra se présenter au Consulat de France, 343 North Rampart street, A cost of the first of the firs

Société Française 14 JUILLET. 500.

Siège Social. 1028 rue St-Pierrie

La Société Française du 14 Jui let porte à connaissance du públic la liste des prix qu'ella offre aux dames et demo selles dénirauses e participer an concours ouvert pour la souscription, la vente des tickets du banquet de 1000 couverts et des tickets d'entrée à la

En voici-la teneur:

1. Un piano, valeur \$150; 2. Un portiai: au pastel, tout encadré, valeur \$75; 3. Un poitrait au crayon, tout encadré, valeur \$50; 4. Une douzaine de photographies 18x22 valeur \$35; 5. Un costume pour mouter à bicyclette, valeur \$30; 6. Un chèque de \$25; 7. Un chèque de \$25; 8. Un chèque de \$25; 9. Un chèque de \$25; 10. Un chèque de \$25; 11. Un chèque de \$25; 12. Une douzaine de photographies 11x14, valeur, \$20; 13. Une begue en damant; 14. Une médaille en or avec monogramme de la gagnante; 15. Une broche en diamant; 16. Une chaise en or et crochet erné de ilenes pour évents; 17. Une montre en or; 14. Une montre en doublé: 19. Trois paires de bottines de \$3 pièce; 20. Une raire de chanes res sur mesure; 21. Un chaiseau; 22. Un panier de champagne; 23. Une caisse de Vermouth Fiançais; 24. Un porte-carte ien verre de Bohème monté sur a gent; 25. Une épingle en argent émaillé; 26. Une bouteille de Charteau; 27. Une bouteille de Bénédictine; 29. Un bracelet en argent; 29. Une bouteille de Charteau; 27. Une bouteille de Bénédictine; 29. Un bracelet en argent; 29. Une bouteille de Caca; 30. Une chorche en or; 31. Une épingle en argent; 29. Une bouteille de Caca; 30. Une broche en or; 31. Une épingle en argent; 29. Une bouteille de Caca; 30. Une broche en or; 31. Une épingle en argent; 29. Une bouteille de Caca; 30. Une broche en or; 31. Une épingle en argent; 29. Une bouteille de Caca; 30. Une de la charteau de photographies cabinet.

Nota — Les dam a et demoiselles ayant réaute de photographies cabinet.

Nota — Les dam s et demoiselles ayant réalisé le plus d'argent auront, par ordre de mérite, le choix des prix. Les prix ne sent pas c'assés, et chacune des gagnantes aura la latitude de choisir à sen gré et à sen goût. Les dames et demoiselles apprécieront, comme il convient, ce nouveau mode de lépartition des récompenses.

Pour plus amples renseignements a'adresser à MM. Rivoire, coin Boya'e et Dumaine, et F. A. Puyan, 1028 rue St Pierre, à Mesdames A. Bory, 1818 Bayou Road, et J. B. l'elietier, 1325 St Philippe.

J. E. RIVOIRE,

J. E. RIVOIRE, Président. F. A. PUYAU. Secretaire Général 2 juin-3f-mer ven di w

ETAT DE LA LOUISIANE - COURCI Division C.—Audrew J. Lawless vs ses ordanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunica des créanciers de Andrew J. Lawless, plaignant dans cette affaire, soit c nvoquée pardevant Arthur H. Browne, notaire en cette ville, No 531 rue Natc.es, commençant LUNDI, 21 inin 1897 dans le but de considérer et de determiner aur l'application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui peuvent leur être sommise, et que W. K. Hon, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du plaignant, et que dans l'intervalle et jusqu'à neuvel ordre da cette cour toutes procédures judiciairescontre la person ne et les biens dut Andrew J. Lawless soient su-pendues.

Nouvelle-Orléans, 14 mai 1897.

Signé: F. A. MONROE, Jugs.

Pour copie conforme:

au-pendues.

Nouvelle-Orléans, 14 mai 1897.
Signé:
Poar copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
15 mai—3f en 1 mois

TTAT DE LA LOUISIANE—COUR-CIVI.
L'Ie de District pour la paroisse d'Orléans.
—No 53,268—Division D.—John P. Mangin vs ses créanciers—Ordre de Cour-Que la cossion des biens de John P. Mangin, insolvable dans cette affaire, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Wm C. Dufour, notsire public, à son Bureau ancien No 21 Commercial Place, en cette ville, commençant lundi, le 7me jour de juin 1897, à 11 heures A. M., dans 15 but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur tontes les autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaire contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionaire soient anspendues, et que Eraste Vidirine, Esq. avocat, so t nommé pour représenter les ciéanciers absents.

Nonvelle-Orléans, 28 avuil 1897.

ciers absents.
Nouvelle-Orléans, 28 avril 1897.
Rigné: N. H. RIGHTOR, Juge. Peur cepte conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Gremer.

Peur copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

5 mal—3f on 30j

TAT DE LA LOUISIANE—COUR CI

L' vile de District pour la paroisse d'Or léans—No 53 532—Division — Cour Civile de District—Godfred Singer va ses créanciers —Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétionnaire Godfred Singer insolvable dans octte affaire, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ces créanciers et il est ordonné qu'une réamiou des créanciers et il est ordonné qu'une réamiou des créanciers du dit insolvable soit convoquée et tenue pardevant Joseph D. Taylor, notaire public à son Burean, nouveaw No 734 rue Commune, en cette ville, commençant le MARDI. 22me lour de luin, à 11 beures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et vojer sur toutes les affaires qui pourraient leur être so unies et que dans l'intervalle, toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétition unaire soient suspendues et que W. C. Horn, avoca', seit appointé pour représenter les ciéanciers absents.

Nouvelle Oriéans, 20 mai 1897.

(Sig-6) F. A. MONROE, Juge Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffex.

AVIS DE SUCCESSION.

John C. Lotz va ses créanciers. John C. Letz va ses creameters.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Oriéana— No 51 899—Division—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui aulvront la présente notification, jes raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte ûnal présenté par Ernest H. Joobs, syndio des créanciers de cette sfaire, ne serait pas approuvé et homologné et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

Par ordre de la cour.
PAUL O. GUERIN. FRANK ZENGEL, Avocat.

Hôtel Mandeville.

Sur le rivage. G. A. BUISSON & EUG. HOULNE."

Commedités sans égales pour les familles, à l Diners d'excursion une spécialité. Chambres à bain contigues à l'Hôtel, Bains, Pêcherie,

Chasse dans les Pinières: Mandeville, Louisiane, 28 mers - dim mer EF

VENTES A L'FNCAN. PAR CURTIS & WALMSLEY CO.

L'T'D. ANNONOE JUDIOLAIRE Dans l'Affaire de la McArdie & Sinclair Mfg Co., Ltd.

En Liquidation. Grands Terrains de Valeur pour Manufacture

Dans le Sixième Districte PAR CURTIS & WALMSLEY CO., Ltd., W. P. Curtis, encanteur...Bureau No 351 PAR CURTIS & WALMSLEY CO., Ltd.—
W.P. Curtis, encanteur.—Bureau No 351
rue Carondelet. —JEUDI, 24 juin 1897, à
midi, à la Bourse des Encanteura, Nos 629 et
631 rue Commune, en vertu d'un ordre de
l'Hon T' C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de
District pour la Parcisse d'. riéans, Division A,
en date du 21 mai 1897, dans l'affaire de la
McArdle & Sinclair Mfg Co., Ltd. en
liquidation, No 52,087 de la Cour Civile de District pour la parci-se d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan de
la propriété ci-après décrite, lucluant les pro
priétés mobilières et immobilières [par destination, à savoir:

tion, à savoir : Tout et particulièrement ces douze lots de tion, a savoir:
Tout et particulièrement ces douze lots de trre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouveut et tou; les droits, voi-s, privitèges et dépendances qui y appart ennent, situés dans le sixième district de cette ville dans l'Ilst borné par l'avenue de la Louisiane et les rues Howard (anciennement St George). Liberté (anciennement Green) et Délachaise, désignés comme lots numéros six, sept, hoit, neuf, dix, orze, douse, treize, quatoize, quiuse, seixe et dix opt de l'Ilet numéro cinq cent cinquante-six (556), sur un plan ou certificat de voyer fait par George H. Grand lean, député veyer civil, en date du ler août 1892 et annixé pour référence à un acte passé pardevant M. J. Ward, notaire, le 2 anti 1892.

jean, député voyer civil, en date du ler août 1892 et annixé pour référence à un acte passé pardevant M. J. Ward, notaire, le 2 aût 1892.

Les lots numéres six à dix inclusivement se touchent et meeurent chacun trente (30) pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur que profondeur de ceut vingt-huit (128) pieds, entre lignes paralièles, ledit lot numéro Dix forme l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Howard, anciennement St-George et les lots num ros Onze à Seize inolusivement se touchent ainsi que ceux numérotes Onze à Douse m'aurent chacon trente irois (33) pieds de face à la rue Howard eur une profondeur de cent cinquante (150) pie la ent e lignes paralière, et les lots numéro Treize à Seize inclusivement mesurent chacun trente deux (32) pie la de face à la dit sue Howard (anciennement St. George et Delachaise; et le lot numéro dix-sept mesure trente [30] pieds de face à la rue Delachaise eur une profondeur de cent vingt (120) pieds; le dit lot numéro seize forme l'encoignure des dix-a rues Howard, anciennement St. George et Delachaise; et le lot numéro dix-sept mesure trente [30] pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de cent vingt huit [128] pieds entre lignes paralièles sur la ligne 'a plus rapprochée de la rue Howard, anciennement St. George et buchant dans le fond pinai-urs lots numérodés troize à seize inclosi ement sur le un dit plan, «membles vec les machines, chaudières, teura, rabots, moulin, outil-, tous ce qui arapp rt, matériaux, patrons eu main et dessina de fonderies, marchandises fuies et «n cours de terminaisons avec meubles et installations de bureau sur la propriété, conformément à un inventaire déposé en nos bureaux.

Term set Conditions—Pour évre vendu en blos pour un tiers comptant, le reste garanti par hypothèque av. else clanses usuelles à un et deux ans de crédit avec billets pritant in été à raison de sept (7) pour cent par an. L'acquéreur sura à fa re un dépôt de 10 pour cent du montant de son adju tication et payer pour l'acte de vente pardevant Chas

lun à la Bourse. 28mai - 28 30 - juin 6 13 20 à date

PAR SIMMONS & COHN. ANNONCE JUDICIATRE. I. KURSHERDT VS. SES CREANCIERS -Tout le contenu de la-

Kursheedt Marble Yards. 536 rue du Camp. En face de la Place Lafayette, Le MARDI, 22 juin 1897. à 10 heures A. M.

Le MARDI. 22 juin 1897. à 10 heures A. M.
En vertu d'un ordre de l'Hor. Gec. H.
Théard, juge de la Cour Civile do District pour
la paroisse d'Otisans, Division E., dats le 25
mai 1897. nous procéderens à la vente, a
l'heure et à l'endroit ci-dessus mentioanés,
pour du complant—
LE CONTENU DU DIT MARBLE YARD
consistant en Monumeu:s de marbre et grani,
Statues, Vaves, Manteaux de cheminée, Marbre brut, Granit, Moëlon, Cheval, W gon et
Harnais, Founniures de Bur-au, etc. LE pre brut. Granit. Moëion, Cheval. W gon et Harnais. Fouinitures de Bureau. etc. LE TOUT POUB ÉTRE VENDU EN BLOC. d'après un incentaire enregistré ca notre bureau. SIMMONS & COHM. Rheanteurs. Bureau. 536 et 538 rue du Canal DI *KELSPIEL & HART. Avocats. 10juin-10 13 20 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNUNCE JUDICATIRE.

Vente d'une propriété du Sécond

District,
Charles Mendelson ve New Orleans
Construction Company.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
Paroisse d'Orléans.—No 52,915—En vertu
d'un writ de fiert facias à moi adressé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la
Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus
initiulée, le procéderai à la vente à l'enchère
publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629
et 631 rue Commune, entre Campet St-Charles,
dans le Premier District de cette ville, le
JEUDI, 24 juin 1897, à midi, de la prepriété ci-après décrite. à savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Second
District de cette ville, désigné par le No Denx
dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Villerà,
Dumaine et Robertson, d'après un plan dressé
par William De Young, architecte, le 17 mars
1862 et déposé comme léfeueuce dans le burean de Alphonee Barnett, notaire en cette
ville. Ledit ilet de terre mesurant (me ur an
faise) treute-et un piede sept ponces et 2/3 de
ponce de face à l'adite rue Ste-Anne sur quaire
vingts pieds de profondeur, entre lignes par .llèlee, ensemble avec toutes les bâtisses et
améliorations qui s'y trouvent sans exception
ou réserve.

ou réserve. Saisi dans l'affaire ci-dessus Saisi dans l'anaire d'desses Conditions—Comptant aur les lieux. FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la paroisse d'Urléans 21mai—21 28—juin 4 11 18 24

Nouvelle-Orléans, le 8 juin 1897. Ville de la Nonvelle-Orléans ve les débiteurs délinquants de Taxes de Ville de la Neuvelle-Oriéans sur

propriétés personnelles. Prepriétés persemuelles.

En vertu de l'autorité investie en moi, par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louislane et les ordonnances de la ville de la Nouvelle-Orléans je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans la ville de la Nouvelle-Orléans et paroisse d'Orléans, commençant à 11 heures A. M. SAMEDI, le 19 juin 1897, dans l'endroit de la raisie, cl-sprès désigué, la propriété personnelle chaprès décrite pour forcer la collection des taxes dues à la ville de la Nouvelle-Orléans pour 1896, avec intérêt à partir des dates délinquantes des dites taxes et lous les frais, à sayoir:

Au local connu comme l'Hôtel Royal, coin des rues St-Louis et Royale, pour fercer la cul-lection des taxes de l'aunée 1896, a semés à ROBERT E. RIVER-, se montant à \$1:0. LES MEUBLES QUE CONTIENT LEDIT

LES MEUBLES QUE CONTIENT LEOIT
LOCAL
Le dit jourde la vente je vendrai telles prione
de la dite propriété que le débiteur de taxes désiguera et dans le cas où il ne désiguera pas
suffisamment de propriété, je vendrai la moindre quantité de la dite propriété que n'importe
quel enchérissenr achètera pour le montant des
taxes, intérêts et frais des par le dit débiteur
de taxes
La vente se fera sans estimation, et a propriété vendue sera immédiatement délivrée à
l'acquéreur.
Conditions—Comptant sur les lieux en monnaie ceurante des États-Unis.
GEO. B. PENROSE,
Trésorier.

8 juin-8 11 15 19

Eurenu de la "Jackson Browing. Company!"—En conformité à l'article IV de la Charte de cette compagnie, une élection de neuf directurs pour servir durant, l'annés sui-vante, aura lieu mercredi, 16 !sin, 1897, entre les heures IO A. M. et 2 P. M., au burean de la dite compagnie.

Les traceferte des livres seront clus dix jours avant la dite date. avant la dite date.

GUS. OERTLING,

Secrétaire et Trésorier 80 mai—30 juin 1 3 5 6 8 9 13 15 16 Chemin de for Louisville et Kaskville La sente ligne ayant des chars derictra same changement entre la Nouvelle-Orléana et New 5 juil Dim

VENTIS A L'E CAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE. CONTENU DE LA BU

Enc. Bourbon et Conti. COMPRENANT

Vins, liqueurs, comptoir, installation, argenterie et verrerie etc., meubles de maison

et divers. Trois actions de la Louisiana "Debenture Co. Limited, moteur électrique, éventails, etc.

-Aussi le même jour-Le contenu de la Barre et du Res taurant à bord du steamer "New Camelia."

Succession de Denis Bechae. No 58,550 Cour Civile de District pour la pa roisse d'Orléans, Division "A."

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL
Encenteur—Bureau, No 727 rue Commune
—le JEUD1 17 Juin 1897, à 10:30 a. M.,
sur les lieux à l'encoignure des rues Bourbon
et Conti, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C.
W. Eilis, it se de la Cour Civile de District,
pour la paroisse d'Orléans, Division A. daté
le 8 juin 1897, dens l'affaire et pour le
compte de la succession de Denis Bechae; il
sera vendu à l'encan, à savoir:
Un argettiment général de vins, liqueurs,

sera vendu à l'encan, à savoir:

Un arsortiment général de vins, liqueurs, comptoirs, installations, argenterie, verrerie, plaquée, moteur électrique, éventais, etc., meubles de maison et divers. Treis actions de la La. Debenture Co., Limited.

Auss. le même pour, à 2 heures P. M., à bord du steamer "New Came'is", en rade de Milneburg, le contenu de la buvette et du restaurant sur ledit vapeur consistant en un fin assortim nt de vins et de liqueurs, les in-tallations de la buvette, verre, falence-, plaquée, ustenelles de culsine et divers.

Conditions—Comutant.

6 juin—6 18 15 16 17

1/18/11/2015

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO. UN EMPLACEMENT DE **CHOIX POUR AFFAIRES** La vicille pharmacie bien établie

coin des rues Dryades et 2me en face du marché. Succession de Mme Eliza Rudolp

née Eliza Badon, No. 53,282. Cour Civile de District pour la paroisse d'Or léans.

PAR GEO, G. FRIEDRICH & CO., Geo G. Friedrich, Encantour—MAEDI, le 6 juillet 1897 à midi, à la Bourse des Encantours Nos 629 rue Commune il sera vondu à l'encau, n verin et conformément à un ordre de l'Hos. N. H. Rightor, juge de de ladite Cour de District, Division "D", poor la paroisse d'Orleans, signé le le: juin 1897 et rendu dans l'affaire de la succession ci devaus.

La très désirable résidence et megas n à l encoignure N. O des rues Dryades et Seconde, syunt 11 chambres, incluant le magas in hangars, cuve, cour dans le foud, une ai lèc de côté p'us amplement décrite comme suite à savoir.

the de côté p'us amplement décrite comme suite à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec tou tes l's bâtisses et amélierations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième District ce cette vitle, dans l'îlet borné per les race Scoude, Dryades, Premièro et St. Denis, désigné per le No Un sur un plan de voyer fait par Louis H. Pi fé, voyer (svil le 28 août 1880 et annexé à un acte passé pardevant Jas. Fahey, ancien notaire «n cette ville, le ler septembre 1880: conformément au dit plan le lot mesure, au pied américain, 30 pieds 4 pouces et 6 lignes de foce à la rue Dryades sur une profondeur de 110 pieds et 6 pontes, entre lignes parallèles, ensemble des sur une printendent au particular et fi pontees, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une aliée dans le fond dudit lot de 5 pieds de largeur et ouvrant sur la rue 8e conde en u age avec ledit let et le 10t No 2, immédiatement opposé du marché 2me, convenable pour n'impo te quelle autre ligne d'affaires et comme plus vieille pharmacie dans le diatriet du haut.

Conditions – Un tiers ou plus comptant, le re-te en un et deux ans, au gré de l'acquéreur, portant 8 pour ceut par an s'insérêt et toutes les clauses usuelles de garanties, l'acquéreur assumera les taxes de 1897 et de faire un déput de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

vente.
Acte de vente pardevant A. G. Lapice, actaire, aux trais de l'acquéreur.
5juin-5 6 13 20 27—juil 4 6

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE: Une Résidence Désirable

à Deux Riages.

RUE CONSTANCE, PRES ERATO SUCCESSION DE GEO. MYERS OU MYER. No 42,371.—Cour Civile de District pour

DAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—
Geo. G. Friedrichs, encanteur—bureau
No 832 et 834 rue Commune, MARDI, 29
juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs. Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-

juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs. Nos 829 et 631 rue Commune, entre St. Charles et Camp, il sera vendu à l'anchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. Il Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Oriena, en date du 21 mai 1897, et rendu dans la succession ci dessus—

La résidence en bois éligible à deux étages, rue Constance, entre Brato et Galennie, ayant double galeries de face, vestibules avec e-callers en haut et en bas et ayant 10 chambres, cuve, hangar, joile cour briquetée sur le côté, assez grande pour le passage d'une voiture. Le terrain est plus amplement déorit, comme suit:

Le terrain est plus amplement décrit, comme suit:

Un certain lot de tarre ensemble avéé les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet berné par les rues Constance. Ma gavins, Gaiennie et Erato, désigné par le No 3 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, daté le 25 mai 1844, déposé en l'étude de David L McCay, Eq., ancien notaire, pour référence; le dit lot mesurant, en mesure anglaise, 27 pieds 4 pouces et 6 lignes de £coe à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes paralièles, et a une aliée commune dans le fond avec servitude à cool et à d'autres propriétés.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes de 1897 et faisant un dépôt de 10 pour cent pour lier la vents.

Acte de vente pardevant James Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 mai—25 30—juin é 13 20 27 à date

PAR D DANZIGER.

taire, aux frais de l'acquéreur. 25 mai—25 30—juin 6 13 20 27 à date

ANNONCE JUDICIAIRE. Contenu d'une Buvette. Yusteliations, National Cash Register, daux grands Miroirs, Chaidediers, Brackets, deux Eventails électriques, deux Nicksl-in-the-Slot, Machines, Stove, Ustensiles de cuisine, Vaisselle, Verrerié: Bouteilles pour buvette, un demi baril de Whisky et plusieurs antres articles. _AUSSI_

articles.

-AUSSI—
Comptes cuverts montant à \$494 15.

A. BANGO VS. SES CREANCIERS.

Be 58,385—Coar Civile de District pour la Parciase d'Orléans.

DAR D. DANZIGER Encanteur—Bureau I. 112 res Carondelet — MEBCREDI, 16 juin 1897, à 11 heures a m., sur les lieux, No 736 rue Union, entre St-Charles et Carondelet, en varin d'un ordre de vente de l'Hon. T. C. W. Ellis, jure de la suscitie Cour, daté et signé le 3 mai 1897, dans l'affaire ci-desus intitulée et numérotée, il sera venda à l'enchère publique, les articles si-desus mentionnés et comptes ouverts, g'après un inventaire earragiané.

Conditions—Comptant,
Bluin—5 18 16

VENTES A L'ENCAÑ

PAR GALLAGNER, SPITZFADEN & LESSEPS.

ANNONUE JUDICIAIRE. Popriétété de valeur dans le

> deuxième District. Specession de John Paul Vogel.

No 53,147 - Cour Civile de District pou la paroisse d'Orléans, Division E. Mercredi le 30 Juin 1897

LESSEPS, A. A. Lesseps, Encanteur, bu:ean No. 405 rue Caronde'et. En vertu de et conformément à un ordre amendé de l'Hon. Geo. H. Théard, inge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, Division E. daté et signé le 27 mai 1897 et à moi adressé dans l'affa re ci-dessus numérotée et intitulée, procéderal à vendre à l'enchère publique MERCEEDI le 30 join 1897 à m'di, à la Bourse de la Nouvelle Oriéans. des propriétés foncières No.717 rue Commune, entre les rues Caronde'et et St. Charles, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à asvoir:

ca'onde-et al. Charles, John Loss a decrite, asavor:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et amél'orations qui a'y treuvent, les droits, voies privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Robertson et l'avenue Claiborne, et meurant treute deux pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, ledit lot étant désigué comme lot No 2.

Les amélorations là-dessue cons.etent du cot age sent et substantiel cortenant trois chambres et dépendances, et portant le numéron municipal — rue St-Louis.

Termes et comditions:— 'une moitié ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un an avec billets portant 8 éjo par an d'intérêts, de la date de la vente, avec lien de vendeur et pi villège et tout-se les autres clauses usuelles de garantie. Les avquéreurs araumant les tares de l'aunée courante en plus et an dessus le prir de l'adjudication et fetont un dépôr compt ant de 20 0(0 au moment de l'adjudication pour lier la veute.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant E. P. Couvin, notaire.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE. Coin des rues Tonti et Lafayette.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO —Geo G. Friedrichs, Encanteur—MARDI, 22 juin 1897, A midi, à la Bourse des Encan-teurs Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'encan, conformément à un erdre de l'Hou. Geo. H. Théard, luge de la Ceur Civile de District, Divisien E, pour la pa-roisse d'Oriéana, en date du 14 mai 1897 et readu dans la succession de Weister, No 53,249 du dossier de ladite cour: readu dans la succession de Weister, No 53,249 du dossier de ladite coar:
Une certa'ne ; ertion de terre ensemb'e avec les bâtiases et améliorations qui s'y trouvent, attué dans le tremi r District de cette ville, dans l'illet borné par l's rues Rocheblave. Tontil. Laf yette et Julie, formant l'encoignuré des rues Touti et Lafayette et mesurant 82 piede 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Tonti sur une profondeur de 66 pieds de face à la rue Tonti sur une profondeur des dits lots, désigné par les Nos i. 2 et 3 sur un plan fait par Pillé et De Pouilly en date du 2 février 1856, déposé à l'étude de M. Gernon, ancien netaire en cette ville, désigné par les mêmes numéros sur un plan de J. A. Démécourt, député voyer, en date du 24 juillet 1867.
Conditions—comptant. L'a quéreur assume-

en date du 24 juillet 1867.
Conditions—compiant: La quéreur assumera les taxes de 1897 et de faire un dépôt de
10 pour cent ou compiant pour lier la vente.
Acte de vente pardevant B. Rouen, notaire aux
fais de l'acquéreur.
22 mai—22 23 30—juin 6 13 20 à date

VENTE DU MARSHALL DES ETATS UNIS No. 12,578.

F. L. Richardson, receveur de la Banque Nationale d'Amérique 78

Henry Gardes. Cour de Circuit des Etats Unis pour le Cin-qu'ème Circuit et le District Est de la Louisiane.

de la Lousiane.

N vertu d'un witt de fleri facias issu par l'Hen. Cour de Circuit des Etate-Uris pour le cinquième circuit et le District est de la Lousiane, dans l'affaire ci desaus intitutée et numérotée et à moi adressée le procèderai à la vente à l'encan à la parte de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, Lousiane, entre les heures prescrites par la loi, au plus et dercier enchésisseur avec le bénéfice de l'estimation, le MARDI, 6me jeur de juillet 7897, tous les droits, tutre intérét et réclamation du défendant dans la propriété ci-après décrite, à savoir:

DAR E. CURTIS, Encanteur-Bureau

AR E. CURITS, Indication: Date of the Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de Distriot pour la paroisse d'Orieans, Division A. l'Hon T. C. W. Eliis, juge, daté et signé le [3 juin 1897, et à moi adressé, je procéderai à la vente Ma RDI, le 6 juillet 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631, rue Commune— Un certain lot de terre avec teutes les ba Un certain lot de terre avec teutes les hat tisses et améliorations qui s'y trouvent, situd ann leigne Distrit de cette ville, dans l'ilet No 469, borné par les rues Foucher, Amélie, Dryades et Remparts; ledit lot est désigné par le No 11 et mesure 28 pieds de face à la rue Foucher sur 94 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après un croquis daté le 2 juin 1886, annexé à un acte passé nardevunt M. T. Ducros, N. P., le 2 juin 1886.

Conditions—Au comptant; 10 010 de dépôt requis au moment de la vente. Taxes de 1897 assumées par l'acquéreur. Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire public, aux fruis de l'acquéreur.

rais de l'acquéreur. 5 juin-5 13 15 20 22 27—juil. 3 4 5 6 Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle

de la Nouvelle-Orléans.

Les nominations aux emplois rétribués de la sociééé auront lieu le MERCREDI, 16 juin pour prendre date su ler juillet pour un an. Les soumissiennaires aux divers emplois rentront prendre connaissance des conditions Les soumissionnaires aux civers emplos-pourront preudre connaissance des conditions et devoirs de leur charge à l'asile de la société à partir du lundi. 7 coursait. Les seumissions seront reçues inaqu'au meroredi, 16 juin, à 5 houres du sur, à l'asile, rus Ste-Aune, entre Derbigny et Roman. J. M. VERGNOUE, Président. A. LE FRANÇOIS, Secrétaire. 6 juin—6 18 10 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage Placement de choix

-DANS LES-

Denxième et Troisième Districts Propriétés de valeur et rémunératrice à deux corps de logis

-SUR-Les rues Dauphine et Remparts Dans l'affairs de Joseph Bauer et al ve Mary Bauer et al.

No 52,680—Cour Civile de District pour l Paroisse d'Orléans—Division E. PAR PAUL & GURLEY - Albert Paul, Encanteur - Bureau No 727 rue Com-mune-Le MARDI, 29 julu 1897, à midi, à la Boarse des Encanteurs, Numéro 629 rue la Boarse des Encanteurs, Numero 629 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu et signé le 12 mai 1897 et conformément à un ordre de l'Hon. (Foo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Or-féans, Division E, en date du 25 mai 1897, dans l'affaire de Joseph Bauer et al vs Mary Bauer et al. pour effectuer un partage entre les hiertignes, il sers vendu à l'anchère publique.

partiennent situé dans le Deuxième District de cette ville cans l'ilet borné par les rues Dauphine, Toulouse, St Pierre et Bourbon et mesurant au pied français à peu près 30 pieds de face à la rue Dauphine, sur une pro-fondeur d'à peu près t0 pieds. Les améliorations sout désignées par les Nos-municipaux 612 et 614 rue Dauphine, consis-tent en une maison en briques à deux corps de logis à un étage, bien su divisé, cont pavée, 2 cuves, water works; une prepriété rapportant un bon loyer, à proximité du centre des affaires et à proximité de toutes les com-modités.

dos affaires et a proximité de toutes les commodités.

2º !Un certain let de terre, ensemble avec
toutes les bâtissee, etc., qui yappartiennent,
situé dans le Sme district de cette ville, désigné comme lot. No 2, sur un plan fait par L.
Surgi, voyer, en date du 10 avril 1847 et me
aurent 31 pleds 11 pouces et 5 ligues de face
à la vue 'Amour, maintenant Remparts, sur une
profondeur de 63 pieds 11 peuces et trois lignes entre ligues paraltèles, au pied anglais,
borné par les rues Histoire, mai tenant Kerlerec et Craps, maintenant Bourgogne; les améliorations consistent en un cottage en bois à
deux corps de logis, à un étage, avec une allée
de chaque cué., connu par les numéros munideux corps de logis, à un étage, avec une allée de chaque cô-é, connu par les numéros municipant 1428 et 1430, rue Remparta, Une besue propriété, cars él-ctriques, en face de la loge de l'Rtoile Poisirh.

3º Une certaine portion de terre, ensemble avec tout s les bâts es et améliora ions, etc., qui s'y trouvent, les droits, voics, dépendances etc., située dans le Deuxième District de cette ville, dans lillet borné par les rues Dauphine liópital. Ursulines et Bourbon, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur une profendeur de 60 pieds. Les améliorations sont commes pour les Nos. 1130 et 1/32 rue Dauphine consistant en une grande et confortable résidence en briques à deux c rps de logis, avec une bâtisse en briques à deux c rps de logis, avec une bâtisse en briques à deux c diages dans le fo.d. subdivisée en grands appartements, cour pavée, water works et autres commodités, joli voisinage, en face de la sai e Por-

ugaise.
4º Un certain lot de terre, ensemble de Un certain lot de terre, ensemble avec toutee les bâtis es et améliorations qui s'y trouvent, les droite, voice, etc., sithé da s le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les russ Dauphine, Ursulines. Hôpitel et Bourbon, désigné par la lettre 'F' sur un certificat de vover, fair par J. A. D'Hémé court, en date du 22 mars 1861, et mesurant su pied anglas 31 pieds onze pouces et cinq itgnes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et trois lignes autre l'gnes naral èles. Les améliorations sont fondeur de 63 pieds il pouces et viols que se résidence en bois à deux étagés. Ayan un désigées par les Nos 1126 et 1128 rue Dans phine, consistant en un joil et contintable cottagé en briques à deux corps de logis, avec ure batisse en briques à deux étagés dans le fond, cour prée, alice. commandant une bonne location, rapportant \$4 par mois.

53 Un ortain let de terre ensemble avec 55 Un ortain let de terre ensemble avec 57 pour cent par an. à partit de l'adjustifier de l'adju

59 Un e riain lot de terra ensemble avec tour a les bâtisses, etc. qui s'y trouvent, les droits, voies, etc., situé dans ie 2me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, St-Philippe et Ursu'ines e mesurant conformément an plan fait par L. Surgi, voyer de ville, en date da 17 janvier 1859. 31 pieda, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 127 pieda 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles. Les amélioratios a consistent en une bâtisse à un étage, faca se en briques, avec une addition, ure bâtisse en briques, avec une addition, ure bâtisse en briques, à deux étages sur les lieux, écurie, etc.

le prec'derai à la vente à l'encan à la prita la la Cour Civile de District poar la prisse la Cour Civile de District poar la proisse d'Orléans, Lousiane, entre les prec'itée par la loi, au plui derei derries par la loi, au plui de l'estimation d'Orléans, Lousiane, entre les enchétiseseur avec le baillet 1697, tous l'es embhétiseur avec le de l'estimation le MARDI, 6me jeur de dimitel 1697, tous l'es choix, titre, inférie de la près décrite, à sa vant d'au de l'estimation d'au dans la propriété ci-après décrite, à sa various cortain lois de terre avec toutes les bàtisses et arrélierations qui e'y 'rouvent, portant les numéros municipanx 216, 218 et 22 true du Camp, ville de la Nouvelle-Orléans, les moiennement désignées comme lots 36, 38 et 40 rue Camp, dans l'ilet borné par les rues Camp, Commune, Gravier et Magasin; le lot Eo 36 meaure 21 pieds 7 ponces de face dans le fond par 103 pieds à pouces et al ingue de cé vora la rue la ligue du cêté vers la rue Commune et 39 pieds 2 poi-res sur la ligue opposée.

Le lot No 38 meture 21 pieds 8 pouces de l'ace dans le fond sur une profondeur du 19 pieds 3 pouces eur la ligue de cé é vora la rue Camp, 20 pieds 3 pouces et l'au l'encar d'un 19 pieds 3 pouces eur la ligue de c'é vora la rue Camp, 20 pieds 3 pouces de face à la rue Camp, 20 pieds 3 pouces de l'ace à la rue Camp, 20 pieds 3 pouces de face à la rue Camp, 20 pieds 3 pouces de l'ace à la rue Camp, 20 pieds 3 pouces de l'ace à l'ace de l'ace de l'ace de l'ace de l'ace d'ace d'ace d'ace d'ans le fond sur une profondeur du 19 pieds 3 pouces eur la ligue de c'é vora la rue Camp, 20 pieds 3 pouces de l'ace à l'ace d'ace d'ac

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE. Duo résidence cottage attractivé avec autres bâtisses dans le f. nd, Nos, 2316 rue st. Pierre près Miro. Succession de Célina Barq.

Succession de Célina Barq.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL
Encanteur — Bureau, No. 727 rae
Commune. Le MARDI, 29 juin 1897, a midi
il sera vendu aux enchères publiques, à la
Bourse des Encanteurs No. 629 rue
Commune, en verta d'un ordre signé
le 26 mai 1897, de l'Hon. George H. Théard,
iuge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléane, Division E, dans et pour le
compte de la Succession de Célina Barq No.
41,057 du dossier de la dite Cour, la propriété
ci-après décrite, à savoir:—
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes
les bâtisses et sméliorations qui s'y trouvent, Un certain lot de terra, ensemble avec toutes les bâtisses et amélierations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette villedans l'Îlet berné par les rues Carondelet Walk Miro, Touti et St. Pierre, désigné comme lot "A" aur un plan fait par D. E. Seghers, mesnrant 22 pieds 2 pouces de face à la rue St. Pierre, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

lignes parallèles.

Les amélio ations sont connues par le numé
re municipal 2316 rue St. Pierre, consistant en
une iolie résidence cottège extrémement confortable, avec une autre bàrisse en bois à deux
étages dans le fond, une bonne cour, cuve, etc.,
près de toutes les commodités, ligne électri-

près de toutes les commodités, ligne electrique en face.

Conditions Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un erédit de l et 2 ams en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, garantis par hypothèque etc. portant 8 pour cent par an d'intérés, ensemble avec toutce les elauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat pour 1897. Acts de vente pardevant Jno. G. Enstis, notatre, aux frais de l'acquéreur L'acquéreur devant deport de l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent éu prix d'achat pour lier le vente.

29 mai 29 30-juin 6 13 20 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. O'CONNOR & CO. MEONOR JUDIOI ATRE. Un site splendide pour batir dans

rue Magasin, entre Poeyfarre et Callione. Et des tombes, voûtes et terrains dans les c'metières Girod. Métairie, des pompiers et autres cimetières,

le Premier District No 1047

à l'encan-Succession de Thomas. W. Bothick. No 37,641 - Cour Civile d. District pour la paroisze d'Ociéans, Division "A".

Vente en partage. PAR J. H. O'CONNOR & CO., ALFRED U.
GREEN, EDCANTOUT—Boreau, No 828 rue
Commune—JEUDI, 15 juillet 1897, à midi
à la Bourse des Eucanteurs Nos 629 et 631 rue à la Bourse des Eucanteurs Nos. 529 et 651 rue Commune, entre les rues Camp et 8t-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. T. O. W. E-lis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Divis on "A", tenda dans l'affaire ci-dessus le 26 mai 1897, et signé le ler juin 1897, il sera vendu à l'ancau la pro-priété de valeur ci-après décrite, à savoir:

Propriétés foncières.

1º Un certain lot de terre avec toutes les 1º Un certain lot de terre avec tottes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dens le Premier District de ce te ville, dans l'îlet borné par les roes Maga-une, Camp. Poeyfarre et Calliope, dédigné par la lettre U, et mesurant 27 pieda de face à la rue Magasins sur 120 pieda de profondeur entre lignes parailèles; le dit lot était anciennement désigné par le No 24. Etant le lot a-cquis par le dit Thomas W. Bothick, de la N. O. Saving Institution par acte par levant A. Hero, Jr. Institution par acte parlevant A. Hero, Jr. notaire, le 5 janvier 1880, au bureau de transferts, livre 112, folio 172. Lea amé ioratione sur le dit lot de terre sont connues par le No 1047 rue Magasins.

2º Une tombe dans le cimetière Girod: une tombe o : caveau dans le même cimetière; deux lots de terre dans le cimetière du coteau

deux lots de terre dans le cimetère du co-sa de la Métairle

Deux l. ta de terre dans le cimetère du co-sa teau de la Métairle; une tombe dans le cimetère des Pompies-s aussi des tombes et veutes dans d'autres cimetières. Une liste déposés dans d'autres cimetieres. Une insie deposes au borcan de l'etcanteur. Conditions de la vente pour les voûtes, tom-bes, etc.—t omptant pour les propriétés fon-oières—Un titre ou plus comptant, et le reste à un et denx ans de ciédit avec intérêt de 8 pour cent par an, privilège et lieu de vend-nr, transfett de l'a-surance et toutes assumers le paiement de toutes est taxes dus et exigibles pour l'année 1897 en sus du prix de l'adjudic tion et un détôt de 10 pour ceut comptant au moment de la vente. Actes de vente aux fais des acquéreurs pardevaut Fair J. Dryfons no taire. 12 jain-12 13 20 27-juil 4 11 15

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE. La maison et résidence en bois à deux étages. Dans le Deuxième District, à un demi

ilet du Marshé Trémé. Nos. 1617 et 1619 rue Orléans, Maintenant occupée par un magasin de Diy Goods et Notion Emporium, sujette un bail expirant le 30 septembre 1898 à raison de \$75 par mois.

1898 à raison de \$75 par mois.

Socossion de Regina Hayem

No 51.177—Cour Civile de District pour la Paroliss d'Orlèane, livit-ton E.

MARDI. 29 JUIN, 1897 à midi.

112 rac Carondelet, MARDI 29 JUIN
1897 à midi, à la Boorse des Encanteurs Nos.
629 et 637 rue Commane, en vertu d'un ordre
de vente de l'Hon. Geb. H. Théard, juge de la
Division "E" Cour Civile de District, daté at
signé 24 mai 1897 dans l'aff dre ci-dessus in
titulée en numérotée, il sera vendue à l'encan.
Un certain lot de terre areo les bâtisses et
améliorations qui sy trouvent, situé dans le
Dennièm: District dans l'ilet borné par les
rues Orléans, Claiborne, Robertson et Ste
Anne, le dit lot mesure 31'11" de face à la
rue Orléans sur une profondeur de 72'4" entre
lignes parallé es.

Les améliorations consistent en un magasin
et résidence en bois à deux étages. Ayan' un
gran i magasin au rez de chaussée et 7 chambres à coucher, corridors, galeries, etc, au pr
mier étage, connu par les Nos 1617 et 1619
rue Orléans, un tiers ou plus comptant, le re-

son de 7 pour cent par an, à patit de l'adju-dication, garanti par hypothèques et privi-lègas de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente doit contenir les ciauses usuelles de garantie des dive billets. Les tecas doivent être assumés par l'acquéreur qui doit faire un dépot de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

lier la veute.

Acte de veute par devant Félix Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 mai – 27 30 juin – 6 13 20 à date. PAR MACON, DENIS & KERNAG-

HAM. ____ ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle Résidence en bois, à deux étages et Vastes Terrains

No. 1234 rue sud Remparts Enc. nord-est de la rue Erato. Succession de B. F. Choate.

No 52,854 -- Courl Civile de District pour la paroisse d'Oriéans. PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN,

No 52,854—Conr' Civile de District pour la paroisse d'Orièans.

DAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

W. a. Kernaghan, Encanteux—Bureau 138 rue Carondelet, JEUUI ler juillet 1897 a midi à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères pupilques en vertu d'un ordre daté le 27 mai 1897, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B., les propriétés décrites ci des ous:

La helle résidence en bois à deux étages No 1234 rue Sad Remparts, encoignure nord est de la rue Erato, dans le Premier District de cette ville, dans liet berné par les rues Sud Remparts, Dryades, Erato et Clio, eile est retirée de la rue, a un join grillage en fer et contient de larges galeries devant et sur les côtés, vestibule salons doubles, lib-airie, sa le à manger cuisine et autres chambres à coucher et chambre à bain su premier étage, gaz, citerne, etc. Les terrains sont distribués en promiens des en Schillinger et en gazons et me sarent 72 pieds 6 pouces de face sur la rue Sud Remparts par une profundeur entre ligues égales et parallèles et de face à la rue E ato de 143 pieds, 3 pouces et 2 lignes, le tout plus ou moins comme il est plus apécialsment décrit comme suit:

Le lot entier No 22, cette meitié du let No 21, touchant au lot No 24 touchant au lot No 22, sussi du côté de la rue E ato de 143 pieds, 3 pouces et 2 lignes, le tout plus ou moins comme il est plus apécialsment décrit comme suit:

Le lot entier No 22, cette meitié du let No 21, touchant au lot No 24 touchant au lot No 22, sussi du côté de la rue E rato et Dryades, dans le premier district, de cette ville, et mesure 43 pieds 6 pouces de face sur la rue Sud Remparts, 143 pieds 3 pouces 2 li gnes de profondeur aur la ligne de côté vers la rue Can de profondeur aur la ligne du fond de la rue Erato et de l'aure ligne de côté où it touche le lot No 24 pieds 9 peuces et 2 lignes, avec une profondeur et le lot no 24, où il forme un angle droit et a'étead jusqu'à le rue Erato, sur la gine du fond de la rue Erato de l'ence, et un extrain lot de

avril 1893.

Dans une jolie localité, près de la résidence de l'Hon. U. H. Schenck, de M. M. Pokorny et autres, à une faible distance du centre des affaires, près de plunieure lignes de chare, des marches, écoles et églises. marchés, écoles et églises.
Com ditions-Comptant; 10 pour cent somp tant requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant A. H. Browne Esq., netaire aux frais de l'acquéreur.
30 mai-30-juin 6 15 20 27-juil 1

3 . wood